

POINT DE SITUATION

15 MARS
2020

NOMBRE DE PERSONNES CONTAMINÉES : 15

A ce jour 15 personnes ont été contaminées par le Coronavirus COVID-19 dont 1 personne hospitalisée en réanimation.

EPIDÉMIE

STADE 1 EN MARTINIQUE :

Limitation de l'implantation du virus sur le territoire - Préparation du système de santé

1 décès en Martinique

- Une patiente de 86 ans, hospitalisée pour une suspicion de grippe s'étant révélée infectée par le coronavirus, est décédée en réanimation le 15/03/2020.
- Les modalités de contamination possible sont en cours de confirmation.
- Une enquête sur l'ensemble des personnes contacts est en cours.

846 personnes en confinement

- Un suivi de leur état de santé est assuré quotidiennement.

COVID-19 : Attention à l'automédication

- Des événements indésirables graves liés à l'utilisation des anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) ont été signalés chez des patients atteints de COVID-19, cas possibles ou confirmés.
- Le traitement d'une fièvre mal tolérée ou de douleurs dans le cadre du COVID-19 ou de toute autre virose respiratoire repose sur le paracétamol, sans dépasser la dose de 60 mg/kg/jour et de 3 g/jour.
- Les AINS doivent être proscrits. Il est également important d'éviter de prendre des corticoïdes sans indication médicale stricte ainsi que toute automédication.

> LA QUATORZAINE

Elle se traduit par :

- une limitation des déplacements et des visites
- le port d'un masque chirurgical en cas d'apparition de symptômes (fièvre, signes respiratoires, toux) et lors de tout contact avec une personne extérieure
- un suivi actif par l'ARS réalisé 2 fois par jour durant 14 jours

- une prise de température 2 fois par jour, tous les jours
- l'appel du centre 15 en cas de symptômes, en évitant de se rendre directement chez un médecin ou dans un service d'accueil des urgences
- une information systématique des médecins traitants.

L'ARS rappelle qu'en cas de symptômes avec notion de voyage (fièvre, toux, essoufflement), il convient de contacter le 15. Les déplacements chez les médecins ou aux urgences ne sont pas recommandés, pour éviter les risques de contagion.

La protection des aînés face au coronavirus doit être une priorité. Les familles doivent donc être sensibilisées sur

la nécessité de ne pas les exposer au virus en adoptant les mesures de prévention pour limiter les contacts.

Pour toute information sur le Coronavirus – COVID-19, le Numéro vert : 0800 130 000, est accessible 24h/24, 7jours/7.